

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Pas-de-blanchisserie-nucleaire-au-bord-de-la-55596>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

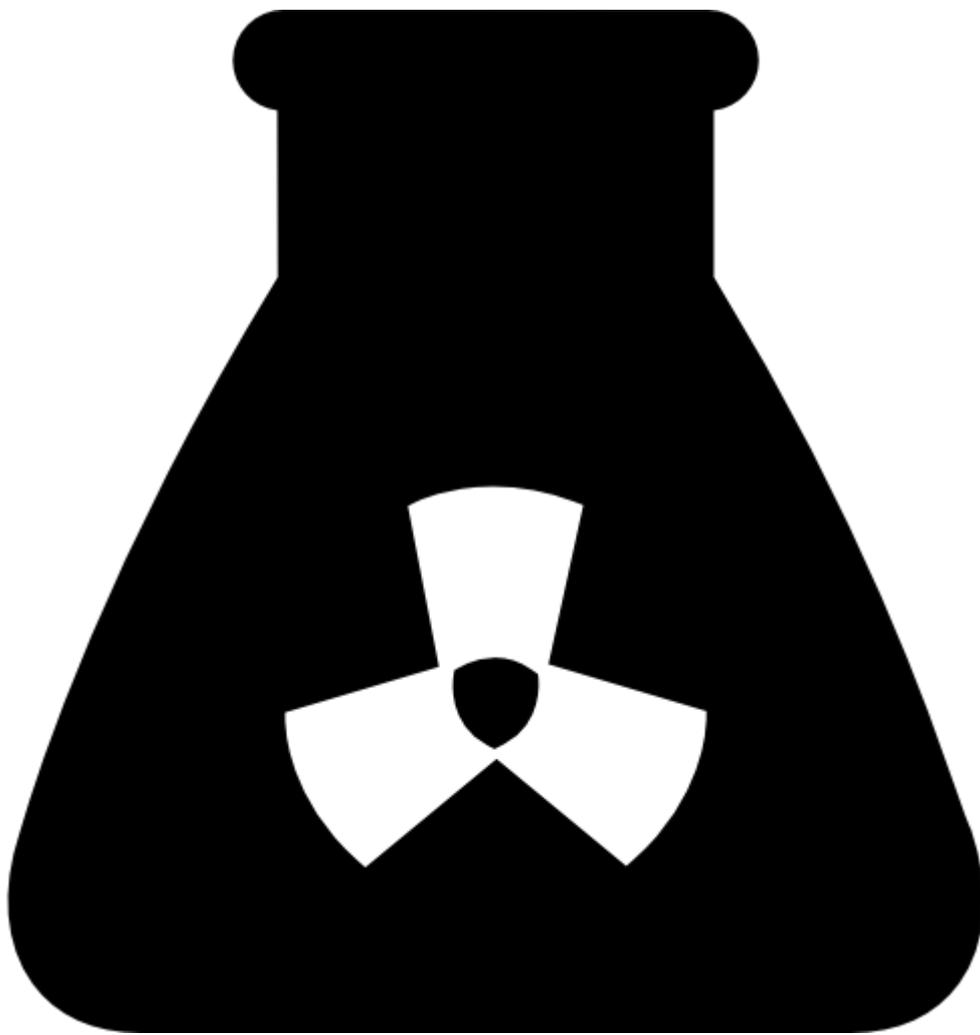
vous > Nos dossiers et analyses > Joinville : non à la laverie nucléaire ! > **Pas de blanchisserie nucléaire au bord de la Marne !**

29 mai 2019

Pas de blanchisserie nucléaire au bord de la Marne !

Des associations, dont le CEDRA (Collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs) et le Réseau "Sortir du nucléaire", ont déposé le 29 mai 2019 un recours en référé contre un arrêté accordant un permis de construction d'une laverie nucléaire à Suzannecourt en Haute-Marne. Ce recours est également soutenu par 101 personnes habitant dans un périmètre de 5km autour du lieu choisi pour l'implantation du projet.

Ce projet de blanchisserie nucléaire, soutenu par la société Unitech services, serait destiné à laver le linge contaminé provenant des sites nucléaires français (et de certains pays étrangers). Il est censé prendre la relève de l'ancienne laverie d'Areva à La Hague dont la remise aux normes avait été jugée trop coûteuse. Le site choisi se situe à 21km de Bure, le village meusien censé accueillir Cigéo, le projet d'enfouissement des déchets radioactifs.



Un projet de laverie nucléaire négocié dans l'opacité

Depuis plusieurs années, dans le sillage du projet Cigéo d'enfouissement de déchets radioactifs, une multitude de projets liés à l'industrie nucléaire tentent de s'implanter en Meuse et Haute-Marne, avec la complicité de maires plus soucieux d'hypothétiques retombées économiques que de préservation de l'environnement et de la santé. C'est ainsi que, depuis trois ans, la société Unitech et la Communauté de communes du bassin de Joinville en Champagne (CCBJC) ont oeuvré dans le silence pour permettre **l'installation au bord de la Marne d'une blanchisserie nucléaire censée laver plus de 1 900 tonnes de linge contaminé par an.**

Les eaux usées chargées de détergents et les radionucléides seraient déversées dans la Marne après traitement. En tout, plus d'un tiers de la contamination se retrouverait dans l'eau. La rivière subirait donc une pollution quotidienne, comme toutes les communes en aval. La Marne traverse plusieurs départements, alimentant le lac du Der qui sert de bastion à la Seine. **Aux risques inhérents à l'activité de lavage, s'ajoutent ceux relatifs à une unité de décontamination et d'entreposage prévue sur ce même site, qui rejetterait des métaux lourds dans l'atmosphère... le tout à proximité d'une zone urbanisée où se trouvent une crèche et une école !**

Le secteur n'est pas un hasard. Le maire de Suzannecourt est également le vice-président du GIP (groupement d'intérêt public) haut-marnais, provisionné par les producteurs de déchets radioactifs et qui distribue dans ce département 30 millions € par an en échange de l'acceptation du laboratoire de Cigéo et de l'enfouissement. Comme ce projet en fournit un énième exemple, loin d'être investi dans des projets structurants pour le territoire, cet argent retourne fréquemment aux activités nucléaires.

Pendant des années, le processus administratif de la laverie a suivi son cours dans l'ombre, **les demandes d'information des associations auprès des autorités locales ou de l'entreprise se heurtant systématiquement à des refus de communication de documents.** Le dossier d'autorisation environnementale a été déposé en préfecture en janvier 2019 et le permis de construire, signé en avril 2018, n'a été affiché sur le site qu'en avril 2019. Ce n'est que début 2019 que les associations ont pu avoir accès aux dossiers d'étude. La mauvaise volonté des élu.es, peu soucieux de répondre aux interrogations de leurs administré.es, confirme combien transparence et nucléaire ne font toujours pas bon ménage.

Un recours contre le permis de construire porté par une contestation de plus en plus vive

La contestation a suivi le cours de la Marne : depuis quelques semaines, 14 communes en aval en Haute-Marne et en Marne ont délibéré contre la laverie nucléaire, afin de marquer leur opposition. Elles ont ainsi rejoint la mobilisation initiée par les associations telles que le CEDRA ou Gudmont dit Non, ou encore Joinville lave plus propre ou Belles Forêts sur Marne, créées en réaction à ce projet.

C'est ainsi qu'en lien avec cette contestation, le CEDRA, Nature Haute Marne et le Réseau "Sortir du nucléaire", ainsi que 101 habitant.es des alentours ont déposé, le 29 mai 2019, un recours en référé afin de faire suspendre puis annuler le permis de construire de cette installation. L'audience a eu lieu le 25 juin 2019, au tribunal administratif de Châlons-en-Champagne [[1](#)] et la décision a été rendue le 27 juin 2019.

Le tribunal de Châlons-en-Champagne a finalement rejeté, par une ordonnance lapidaire, le référé-suspension des associations. Le fond du dossier a été examiné le 22 juin 2023 sur des conclusions défavorables du rapporteur public.

Le 6 juillet 2023, le juge a non seulement rejeté notre recours mais a aussi condamné les requérants à 4000€ de frais de justice. Notre recours était pourtant parfaitement fondé car un PC modificatif est intervenu pour régulariser les vices du PC initial, et le règlement de lotissement a du être modifié suite à notre recours. Nous avons fait appel de cette décision sur les frais irrépétibles uniquement le 16 septembre 2023. La décision d'appel du 9 avril 2024 va dans le sens des associations, reconnaissant que l'action des requérants était fondée au moment de la requête et donc qu'ils n'avaient pas à être condamnés aux frais irrépétibles. Le CEDRA et le RSDN sont toutefois déclarés irrecevables à l'action pour cause de prescription.

Téléchargez l'arrêt de la Cour d'appel



CA Nancy 9 avril 2024

Téléchargez la décision de rejet au fond



Décision du TA de Châlons-en-Champagne du 6 juillet 2023

Téléchargez notre mémoire complémentaire au fond



Unitech PC - Mémoire complémentaire 20/08/20

Téléchargez notre réplique au fond



Unitech PC - Réplique fond 22/09/19

Téléchargez notre recours au fond



Unitech PC - Requête introductive d'instance 29/05/19

Téléchargez l'ordonnance en référé



Unitech PC - Ordonnance référé 27/06/19

Téléchargez notre réplique



Unitech PC - Réplique référé 24/06/19

Téléchargez notre référé



Unitech PC - Référé 29/05/19